



UltrasonikAawyx®

U20

Concentré-Acide

UltrasonikAawyx®U20 est un nettoyant acide spécialement étudié pour le nettoyage et le détartrage en ultrasons du matériel de laboratoire, des pièces d'usinage et instruments médicaux et matériels en milieu alimentaire.

Sa formule acide dissout rapidement les différents dépôts minéraux qui peuvent se former. Efficace sur verrerie, inox, acier, matières synthétiques, céramiques.

Elimine les protéines, la rouille, le tartre, ciment, graisses, sécrétions organiques, sébum, huiles, traces d'encres, contaminants radioactifs, empreintes digitales, poussières même en eau calcaire.

U20 améliore la transmission des ultrasons, réduit la durée du nettoyage.

U20 est économique à l'usage.

PRESENTATION

Liquide, incolore sans parfum

COMPOSITION INDICATIVE

Combinaison de tensioactifs non ioniques et cationiques en milieu acide.

pH en solution à 5 %..... <2
Solubilité dans l'eautotale
Pouvoir moussant à 5g/l en eau dure à 20°Ccontrôlé
Stabilité à la température de 0 à 50°C



UltrasonikAawyx®

U20

Concentré-Acide

CONSEILS D'UTILISATION

U20 peut être utilisé à la dilution de : 0.5% à 5 % en fonction des pièces à nettoyer. Il est important de réaliser un essai au préalable et de rincer après utilisation.

LEGISLATION

U20, par sa composition, est conforme à la législation relative au nettoyage des récipients susceptibles de contenir des denrées alimentaires (Décret Ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999). Biodégradable à plus de 90 %.

U20 satisfait aux impératifs du Décret n°70-872 du 25/09/1970 et avenants relatif à la protection de l'environnement, arrêté du 24/12/1987 relatif à la biodégradabilité des agents de surfaces. Ne pas laisser à la portée des enfants.

TRANSPORT ET SECURITE .

U20 est une préparation classée dangereuse (symbole IRRITANT), il est impératif de consulter soigneusement la fiche de données de sécurité du produit au sens de l'arrêté du 21 juin 1990 et avenants (directive européenne 88/379/CEE 1988).

NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

Conforme à la norme EN 1040.

Réf : AA-723 carton de 2x5l + 1 Pompe 20ml

FT n°1156.... / 15.03.2010

Produit réservé à usage professionnel